BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « B »

Annonce n° 1069

10 - Aube

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TROYES

Modifications et mutations diverses

984 941 591 RCS Troyes.
1.2.TROYES SANTE.
Forme : Société interprofessionnelle de soins ambulatoires.
Activité : Conformément aux dispositions des articles L.4041-2 et R.4041-1 du Code de la santé publique, la société a pour objet : - L'exercice en commun, par ses associés, d'activités : o de coordination thérapeutique, entendue comme les procédures mises en place au sein de la société ou entre la société et des partenaires, visant à améliorer la qualité de la prise en charge et la cohérence du parcours de soin, o d'éducation thérapeutique telle que définie à l'article L.1161-1 du Code de la santé publique, o de coopération entre les professionnels de santé telle que définie à l'article L.4011-1 du Code de la santé publique. - La mise en œuvre du projet de santé territorial tel qu'établi lors de la constitution de la société, ainsi que de ses modifications ultérieures qui seront adoptées par décision collective des associés. - La mise en commun de moyens pour faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de chacun de ses associés. - L'exercice avec des professionnels de santé salariés d'activités de soins de premier recours définies à l'article L. 1411-11 et, le cas échéant, de second recours, définies à l'article L. 1411-12 selon les modalités définies au règlement intérieur. - L'exercice d'autres activités contribuant à la mise en œuvre du projet de santé. - L'encaissement sur le compte de la société de tout ou partie des rémunérations des activités de ses membres ou de celles de tout autre professionnel concourant à la mise en œuvre du projet de santé et le reversement de rémunérations à chacun d'eux. - L'exercice, à titre accessoire, d'une activité de groupement d'employeurs au bénéfice exclusif de tous les associés ou d'une partie d'entre eux, et permettant de mettre à disposition des salariés au bénéfice des membres conformément à la réglementation en vigueur, selon les modalités définies par les présents statuts ainsi que le règlement intérieur. - Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à son objet social, dès lors qu'elles n'affectent pas le caractère civil de l'objet social..
Adresse du siège social : 32, Avenue du 1er Mai, Entrée Rue du Parc des Sports, 10000 Troyes.
Adresse de l'établissement principal : 32, Avenue du 1er Mai, Entrée Rue du Parc des Sports, 10000 Troyes.
Commentaires : transfert du siège social..
Date de commencement d'activité : 1er janvier 2024.

La Directrice de l'information légale et administrative : Véronique LEHIDEUX